



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>_____</p> <p>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</p> <p>Nombre de conseillers :</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 11</p> <p>Votants : 11</p> <p>Pour : 11</p> <p>Contre :</p> <p>Absentions :</p> <p>Date de convocation : 21/05/2026</p> <p>Date d'affichage : 27/05/2026</p>	<p>L'an deux mille vingt-six</p> <p>Le 26 mai à 18h30</p> <p>Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Rognaix en séance publique sous la présidence de Madame Monique NAGORNY, Maire</p> <p>Etaient présents : Stéphanie BENIER, Virginie BOEBAERT, Benoit CHAMIOT-MAITRAL, Coralie CUVILLIER, Joël GACHET, Olivier HAZARD</p> <p>Véronique LEGER, Thomas MAIRE DU POSET, Monique NAGORNY, Meghane PERROUX, Salvatore OLIVA</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice</p> <p>Monsieur Olivier HAZARD est élu secrétaire de séance</p>
--	---

Délibération n°2026-29**Objet : Demande de subvention – Associations communales**

Madame le Maire rappelle que comme chaque année, le conseil municipal doit délibérer pour l'attribution des subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ATTRIBUEE
Anciens combattants de Rognaix/ St Paul sur Isère	200€
Club des Aînés du Nant Bayet	300€
TOTAL	500€

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions aux associations telles que susmentionnées

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Monique NAGORNY



REÇU EN PREFECTURE

le 28/05/2026

Application agréée E-legalite.com